



« TÉMOIGNAGE

b-SHARPE

LE TAUX DE CHANGE PASSE AU VERT

Avec la fin du taux plancher et la hausse du franc suisse de ce début d'année 2015, la question du taux de change est plus que jamais un sujet majeur dans les entreprises suisses. b-Sharpe, une société genevoise spécialisée dans le change de devises et le transfert de fonds à l'international, propose précisément de nombreuses solutions qui permettent aux PME, grandes entreprises mais aussi aux particuliers de gérer au mieux leurs problématiques de change tout en bénéficiant de taux de change parmi les plus attractifs du marché.

Quels services propose b-Sharpe ?

b-Sharpe est une société financière spécialisée dans l'activité de change. Nous sommes actifs principalement sur le Web, à travers notre plateforme multidevises www.b-sharpe.com.

Nous faisons bénéficier à nos clients des conditions de change parmi les plus compétitives du marché, avec des marges en général très faibles (en moyenne, nos frais de change sont 70% inférieurs à ceux des établissements financiers traditionnels).

Nous proposons enfin à nos clients la possibilité de régler directement les factures fournisseurs, parmi une trentaine de devises, dont le Renminbi chinois depuis très peu.

Qui sont vos clients ?

Nos clients sont à la fois des entreprises ayant des problématiques de change régulières ou occasionnelles (par exemple des PME exportatrices ou des entreprises qui ont des fournisseurs

dans des pays étrangers) et des particuliers (des frontaliers, des expatriés ou des personnes étudiant à l'étranger).

b-Sharpe SA est-elle réglementée ?

Nous sommes une société genevoise créée en 2006. Nous sommes régulés par l'Organisme d'Autorégulation des gérants de patrimoine (OAR-G), lui-même sous le contrôle de la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. En sa qualité d'intermédiaire financier, b-Sharpe est soumis à la loi fédérale de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le secteur financier.

Par quelles banques transitent les fonds que vous envoyez vos clients ?

Nous travaillons avec les établissements bancaires les plus reconnus et solides de la place. Les fonds que nos clients nous confient sont donc en totale sécurité et transitent par des canaux tout à fait réglementés.

Les comptes de b-Sharpe sont-ils sécurisés ?

Les comptes bancaires par lesquels transitent les fonds de nos clients sont physiquement et légalement séparés des comptes d'exploitation de b-Sharpe. Ainsi, il y a une véritable muraille de Chine protégeant les fonds de nos clients de toute interférence avec les fonds propres de b-Sharpe.

En outre, des contrôles spécifiques à notre activité de transaction de change sont appliqués par nos banques dépositaires sur les comptes de nos clients.

Ces contrôles comprennent notamment une vérification de la provenance et de la destination de chaque transaction. Ces contrôles sont les garants d'une part d'un très bon niveau de sécurité pour nos clients, et d'autre part du respect des lois contre le blanchiment d'argent.

Les fonds de vos clients sont-ils assurés ?

La sécurité des fonds de nos clients est une priorité pour b-Sharpe. C'est la raison pour laquelle nous avons souscrit auprès d'un spécialiste de l'assurance financière une assurance qui garantit les opérations de nos clients contre les pertes résultant d'actes frauduleux (le piratage informatique par exemple) ou de malveillance d'un employé. Notre assurance couvre ainsi un montant d'un million de francs au total : aucun de nos concurrents ne propose une telle protection.

Comment sécurisez-vous votre plateforme ?

Nous utilisons des standards de chiffrement particulièrement sécurisés (certificats SSL 256 bits). Les comptes en ligne de nos clients sont protégés par un système d'identifiant – mot de passe assorti d'un système de vérification supplémentaire par SMS pour les opérations sensibles.

<https://www.b-sharpe.com> »